PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

INSTITUT
DE DROIT
COMPARÉ
DE PARIS

CONFÉRENCE

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE DROIT COMPARÉ

12 mars 2026
Amphithéâtre
IDC - 28 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris

Conférence – Présentation d'ouvrage en droit comparé

L'Institut de Droit Comparé et la Société de Législation Comparée organisent une conférence autour de l'ouvrage d'Yves-Marie Laithier, professeur de droit privé, consacré au droit comparé.

Ce Précis, consacré à la comparaison entre les droits, se veut simple et nouveau.

Simple, l'ouvrage l'est dans sa structure scindée en trois parties, chacune répondant à trois questions fondamentales :

> la première partie est consacrée aux objets de la comparaison juridique : qu'est-ce qui est comparé ou comparable ?
> la deuxième partie traite des méthodes de la comparaison juridique : comment cette opération est elle ou doit-elle être effectuée ?
> la troisième partie aborde les finalités de la comparaison juridique : dans quel(s) but(s) les droits sont-ils comparés ?

Nouveau, l'ouvrage l'est à double titre. Il l'est, d'abord, en ce qu'il donne une place de choix aux évolutions qui traversent actuellement la discipline (par exemple, l'irruption de la globalisation dans ce champ d'études ou l'apparition d'un droit comparé numérique). Il l'est, ensuite, en ce qu'il s'appuie sur un appareil scientifique récent et prenant largement en considération les travaux étrangers.

L'ouvrage est destiné à quiconque (universitaire, étudiant, avocat, juge, arbitre, législateur, etc.) s'intéresse à la comparaison juridique.